

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2293

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 60

Au début de la deuxième phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« Ces »,

le mot :

« Les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.